

Le statut du Bureau de l'Égalité doit être repensé

Le poste de Chef du Bureau de l'Égalité est à repourvoir et le Groupe libéral-radical avait à cette occasion déposée une interpellation qui a connu le sort que l'on sait.

Lors du retrait de cette interpellation no 717, le Groupe s'est engagé à déposer une motion qui, nous l'espérons, recevra un écho plus favorable...

Que l'on se comprenne bien ! la cause de l'égalité entre homme et femme n'est nullement remise en question ! De trop nombreuses tâches sont encore à réaliser pour tendre à une parfaite égalité, tous nous en conviendrons.

Non, notre intention est tout autre. Il s'agit en fait de tenir compte autrement que par des discours de la réalité de notre déficit structurel. L'appareil d'Etat s'est enflé à un point tel que l'ensemble des prestations est menacé si l'on ne prend pas des mesures rapides pour redimensionner l'administration et le Gouvernement s'y est engagé en répondant à la motion No 435. Il s'agit donc de faire un choix entre ce qui est strictement nécessaire et ce dont on peut se passer sans risque majeur pour l'ensemble de la population jurassienne.

Dans cette optique, un poste comme celui de spécialiste des problèmes de l'égalité pourrait avantageusement se fondre dans un autre service.

Différentes variantes ont été envisagées. L'intégrer dans le service du personnel aurait tout son sens ou dans le Service des arts et métiers et du travail, ce qui permettrait de réduire les charges d'encadrement.

La décision prématurée du Gouvernement de reconduire la structure concernée dans sa composition actuelle dément la réelle volonté d'agir sur une situation préoccupante et reste une fois de plus, incomprise par une majorité de citoyens.

Dès lors, nous demandons à l'Exécutif par la voie de la motion :

1. d'engager une réflexion sur la proposition de revoir le statut du Bureau de l'Égalité
2. de se prononcer sur la possibilité de confier cette tâche à un (e) chargé (e) de mission,
3. d'étudier avec ses partenaires de l'espace BEJUNE l'éventualité d'une structure inter-cantonale

Les Breuleux, le 23 mai 2007

Au nom du Groupe libéral-radical
Joëlle Donzé Roy